

Contrat d'engagement à l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne et de Proximité

Entre l'adhérent à l'AMAP "les Choucas gourmands"

SAISON 2022-2023

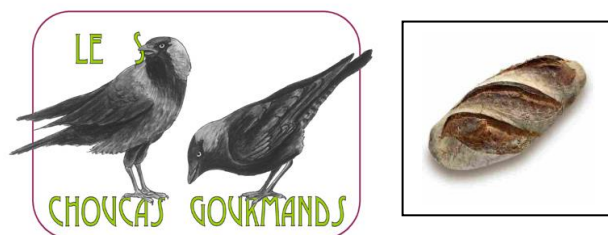
- distribution **du 11 mars 2022 au 17 février 2023**

Tous les vendredis de 17H00 à 19H00 pendant la période de distribution des légumes. (De 18H00 à 19H00 avant cette période)

Chez Yann PIERREL

3 bis chemin des bruyères - 88290 THIEFOSSÉ

Renseignements, problèmes : Rachel : 06 85 34 62 14



Et le producteur : **Grégory CLAUDEL**

23 rue de Lansauchamp

88310 Cornimont

07-70-06-19-30

laboulangedugab@gmail.com

CONTRAT DE **PAIN BIO** (MIS A JOUR LE 6 février 2022)

NOM de l'adhérent (e) :

Demeurant :

Tél : Mobile : Email :@

Formule n°1 : choix d'un ou plusieurs pains chaque semaine, sur 42 semaines en tout

Formule n°2 : choix d'un ou plusieurs pains toutes les 2 semaines, sur 21 ou 42 semaines en tout

Formule n°3 : un ou plusieurs pains le 1^{er} vendredi du mois, soit 9 livraisons en tout

Les formules sont cumulables éventuellement – Exemples de commande et Calendrier de distribution page 2

Formules pains		Pain aux graines 600g à 3.90€ (6.50€ le kg)	Pain de Campagne 600g à 3.09€ (5.15€ le kg)	Pain de Seigle 1 kg à 6.10€	Pain Petit Epeautre 670g à 6,10€ (9,10€ le kg)	Pain Raisins Noisettes 500g à 4,40€ (8,80€ le kg)	Pain sans gluten 650g à 5,82€ (8.95€ le kg)	Pain sans gluten aux graines 680g à 6,67€ (9.80€ le kg)	Total Général
F1 (x 42)	Chaque semaine								X
F2 (x 21)	Semaine paire								
	Semaine impaire								
F3 (x 9)	1 fois / mois								
Sous Total / Semaine									
Si F1 : Sous Total x 42									
Si F2 : Sous Total x 21									
Si F3 : Sous Total x 9									

ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR : Je m'engage à :

- produire des pains selon des modes de production de l'agriculture biologique en accord avec la Charte des AMAP.
- fournir aux abonnés (es) un panier de pain toutes les semaines, en fonction de la formule choisie.
- informer sur le fonctionnement de la boulangerie ainsi que des événements liés à la production.
- accueillir les groupes de consomm-acteurs (trices) pour les visites.

ENGAGEMENT DU (DE LA) CONSOMM-ACTEUR (TRICE) ADHERENT (E) :

- Je m'engage pour une saison à venir chercher mes pains ou à les faire retirer par un tiers. - J'adhère au principe de l'AMAP et suis tenu (e) au courant régulièrement de l'évolution de la production.
- Je suis conscient (e) de partager les risques et contribue ainsi à être solidaire du producteur.

CONDITIONS DE REGLEMENT DU (DE LA) CONSOMMATEUR (TRICE) ADHERENT (E) :

- Je m'engage avec Grégory Claudel sur la base de ce contrat pour un montant de : €.
- Le paiement est effectué par 5 chèques maximum libellés **à l'ordre de La boulange du GAB'**. Les chèques doivent tous être datés du jour du contrat. Les chèques seront mis à l'encaissement le 15 du mois, à partir du mois de mars, suivant planning page 2.

Fait àle

Le producteur : Grégory CLAUDEL

L'adhérent (e) :

**Calendrier 2022-2023 des distributions des pains
(document à conserver par l'adhérent (e))**

	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JANV.	FEV.	Totaux
		<u>1</u>	<i>congé*1</i>	<u>3</u>	<u>1</u>	<u>5</u>	<u>2</u>	<u>7</u>	<u>4</u>	<u>2</u>	<i>congé*1</i>	<u>3</u>	9
	11	8	13	10	8	<i>congé*1</i>	9	14	10	9	13	10	
	18	15	20	17	15	<i>congé*1</i>	16	21	18	16	20	17	
	25	22	27	24	22	<i>congé*1</i>	23	28	25	XXX*2	27		
		<i>congé*1</i>			29		30			XXX*2			
Nbre de paniers du mois	3	4	3	4	5	1	5	4	4	3	3	3	42
Encaissement	Ch.1			Ch.2			Ch.3		Ch.4		Ch.5		

- Les dates des semaines paires sont en **gras** (21 semaines).
- Les distributions de la Formule 3 auront lieu le 1^{er} vendredi de chaque mois (dates en *italique et soulignées*)
- *1 Congés prévus du boulanger.
- *2 Congés de Yann. (Aucune distribution)
- Le calendrier sera éventuellement prolongé sur fin février et mars 2023 pour tenir compte d'événements particuliers.
- Les chèques seront mis à l'encaissement le 15 des mois de mars, juin, septembre, novembre et janvier.

Exemples de commande :

Amapien X

Formules pains		Pain aux graines 600g à 3.90€ (6.50€ le kg)	Pain de Campagne 600g à 3.09€ (5.15€ le kg)	Pain de Seigle 1 kg à 6.10€	Pain Petit Epeautre 670g à 6,10€ (9,10€ le kg)	Pain Raisins Noisettes 500g à 4,40€ (8,80€ le kg)	Pain sans gluten 650g à 5,82€ (8.95€ le kg)	Pain sans gluten aux graines 680g à 6,67€ (9.80€ le kg)	Total Général
F1 (x 42)	Chaque semaine	1							X
F2 (x 21)	Semaine paire						1		
	Semaine impaire		1						
F3 (x 9)	1 fois / mois			1				1	
Sous Total / Semaine		3,90€	3,09€	6,10€			5,82€	6,67€	
Si F1 : Sous Total x 42		163,80€							465,84€
Si F2 : Sous Total x 21			64,89€				122,22€		
Si F3 : Sous Total x 9				54,90€				60,03€	

Payable en 5 chèques (maximum) : 4 de 93€ et 1 de 93,84€

Amapien Y

Formules pains		Pain aux graines 600g à 3.90€ (6.50€ le kg)	Pain de Campagne 600g à 3.09€ (5.15€ le kg)	Pain de Seigle 1 kg à 6.10€	Pain Petit Epeautre 670g à 6,10€ (9,10€ le kg)	Pain Raisins Noisettes 500g à 4,40€ (8,80€ le kg)	Pain sans gluten 650g à 5,82€ (8.95€ le kg)	Pain sans gluten aux graines 680g à 6,67€ (9.80€ le kg)	Total Général
F1 (x 42)	Chaque semaine								X
F2 (x 21)	Semaine paire	1	1						
	Semaine impaire								
F3 (x 9)	1 fois / mois			2				1	
Sous Total / Semaine		3,90€	3,09€	12,20€				6,67€	
Si F1 : Sous Total x 42									316,62€
Si F2 : Sous Total x 21		81,90€	64,89€						
Si F3 : Sous Total x 9				109,80€				60,03€	

Payable en 5 chèques (maximum) : 4 de 63€ et 1 de 64,62€